

Image not found or type unknown



REFUS de changer carte de séjour D'1 ANS conjoint EU

Par **jacob46**, le **17/12/2011** à **06:13**

voilà je suis de Nationalité hollandaise(EU) et j'ai fais venir ma femme par regroupement familial en Belgique . La mairie l'a délivré une carte de séjour de 5 ans.En 2009 je perd mon boulot, donc je décide de partir en France avec ma femme.Arriver , la préfecture change sa carte à 1 ans quand j'avais un contrat de travail de 6 mois.Maintenant on refuse de changer sa carte de 1ans vu que j'ai pas eu d'autre travail.

Que pensez vous de Cette décision? vu que je suis ressortissant Européen et en plus nous avons 1 enfant Né en france qui est aussi européen.

Merci